



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040131

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/01/2026 19H23 C:005360 I:21651
V/REF : 1046133
V/Email reçu le Mardi 13/01/2026 à 19H23

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 6727
IMMEUBLE : LE SEZE -6727
101, RUE DE SEZE
.
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Avril 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N101 SEZE - LOCATAIRES AU 5EME - TEL 07 81510564 OU 07 81928782
MOTIF : INTERVENIR POUR :

- PORTE QUI NE SE FERME PAS SI ELLE N'EST PAS VERROUILLEE
- JOINT A POSER DE MANIERE A NE PLUS LAISSER PASSER L'AIR SUR TOUT LE TOUR DE LA PORTE PALIERE
- POIGNEE INTERIEURE DE LA PORTE PALIERE

Donneur d'ordre : M. L. JOUMNI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

- LE 21/01 A 09H15 :
- INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 5EME ETAGE
 - CHARNIERES EXTREMEMENT USEES
 - MECANISME POIGNEE CASSE, PAS DE REGLAGE POSSIBLE POUR LA POIGNEE
 - LA PORTE EST A REDRESSER CAR VOILEE

REPLACEMENT DES VIS AU NIVEAU DES CHARNIERES PORTE EN PROVISOIRE
DEPOSE DE L'ANCIEN JOINT CAR IL NE TENAIT PLUS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 27/01/26 a 17H02 lotfi.journi@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 27/01/26 a 17H02 Mme D. CHAMBLAS

CS LGESTION Email envoyé le 21/01/26 a 16H35 M. L. JOUMNI

PREVOIR :

- LE REMPLACEMENT DES CHARNIERES
- LE REMPLACEMENT DU MECANISME POIGNEE, SI NECESSAIRE LE REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE AVEC POIGNEE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040131

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,87	56,87
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,70	51,70
TOTAL H.T.				108,57
T.V.A. a 10,00%				10,85
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>119,42</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1046133 du 13/01/2026

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

101 RUE DE SEZE
69006 LYON

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

06727-00001-00001-00052 H / Type 3 / 05

Etage : 05

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 28/01/2026

Observations

PRENDRE RDV AVEC LES LOCATAIRES AU 0781510564 OU 0781928782

TRAVAUX PERENNES ET SOIGNES DEMANDES POUR LES ENTRANTS.

ENCORE MERCI

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté
MS00001 Forfait déplacement	1,00
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions LA PORTE NE SE FERME PAS SI ELLE N'EST PAS VERROUILLE	1,00
MS00035 Fourniture et pose de joints à lèvres ou tubulaire d'étanchéité à l'air sur menuiserie extérieure, y compris toutes sujétions JOINT A POSER NE MANIERE A NE PLUS LAISSER PASSER L'AIR SUR TOUT LE TOURE DELA PORTE PALIERE	1,00
MS00005 POIGNEE INTERIEURE DE LA PORTE PALIERE	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



Bon de Commande

N° : 1046133 du 13/01/2026

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par JOURNI Lotfi le 13/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **101 RUE DE SEZE 69006 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **13/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1046133